

**CONSEIL DU BUREAU
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 16 AVRIL 2024

L'AN 2024, le 16 AVRIL, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

Etaient présents :

**MM. GRZETICZAK, Président, RAMPELBERG, Vice-Président.
MM. CREMONT et LIEZ, Mme MARICOT, Administrateurs.**

Pouvoir : M. DELHAYE, Administrateur, à M. GRZETICZAK.

Excusé : M. MUZART, Administrateur.

Assistés de : M. MERAT, Directeur Général.

Mmes BEGAT, PLANCKAERT et MOINAT, MM. BASSET, ROBERT, SIMONNOT et TOMBOIS, Directeurs de services.

Mmes HERMI, Responsable Gouvernance et PESCE, Chargée des Politiques Locales.

Début de séance à 10 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZETICZAK, Président.

ORDRE DU JOUR

SAINT-QUENTIN – 20 PLACE DU 8 OCTOBRE – ACQUISITION D'UN LOCAL COMMERCIAL ET DE 2 LOGEMENTS COLLECTIFS

L'Association l'A.F.A.D. (Aide Familiale à Domicile) a sollicité l'Opal pour trouver un local de 200 m² afin d'y installer ses bureaux sur la ville de Saint-Quentin.

Un immeuble, situé au 20 place du 8 Octobre à Saint Quentin, proche du centre-ville dans un quartier disposant de tous les commerces de proximité, d'un vaste parking gratuit, proche de la gare et du Parc d'Isle a été identifié. Ce bien appartient à la SCI TF.

Il se compose d'une partie commerciale en rez-de-chaussée d'une surface de 380 m² et de deux appartements de 100 m² de surface habitable au 1^{er} étage et au dernier niveau.

La façade est qualitative (pierre et brique) et apporte une réelle plus-value au bien.

Une étude de capacité est en cours afin d'aménager la partie arrière en bureau en l'éclairant naturellement au moyen d'un patio ; la partie avant sera conservée en commerce dont l'activité reste à définir. Les logements, qui bénéficient d'un accès indépendant, seront réhabilités et conservés dans leur configuration actuelle de grand type IV.

Compte tenu de l'opportunité d'acquérir ce bien, il est judicieux de procéder à l'acquisition de l'immeuble proposé à la vente par l'agence immobilière ERA IMMOBILIER, sis au 20 Place du 8 Octobre à Saint-Quentin

Cet ensemble immobilier est situé sur la parcelle cadastrée BC n° 169 comprenant un local commercial et 2 appartements d'une surface globale de 580 m²

Le prix maximum de cette acquisition est de 447 750 €, frais d'agence inclus, hors frais de notaire, sous réserve de l'avis favorable de France Domaines en cours de demande.

Il est proposé au bureau d'autoriser le Directeur Général à :

- à signer la promesse de vente du bien proposé dans les conditions ci-dessus mentionnées avec en conditions suspensives l'avis favorable de France Domaines et l'équilibre financier global de l'opération,
- procéder à l'acquisition de l'immeuble sis 20 Place du 8 Octobre à Saint-Quentin après levée de l'ensemble des conditions suspensives au plus tard le 31 juillet 2024,
- et à effectuer toutes les demandes et à signer tout acte relatif au bon déroulement de ce projet.

A l'appui des informations complémentaires fournies, le Bureau, à l'unanimité des votants, donne son accord aux propositions ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeziczak.

